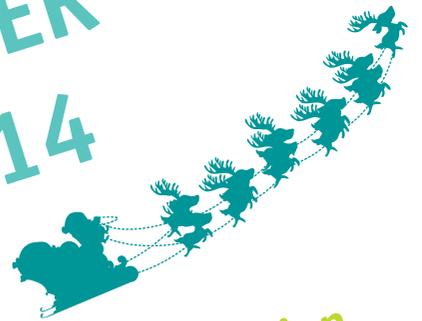


CARNAC MAGAZINE



HIVER 2014



**Plan de Prévention
des Risques Littoraux**
p. 9-11

Fêtes de fin d'année
p. 16

**Accessibilité :
Journée du handicap**
p. 4

**Centenaire de
la Guerre 14-18**
p. 8



PERMANENCES

sur rendez-vous au 02 97 52 06 86



Olivier LEPICK, Maire
Conseiller communautaire
à Auray Quiberon Terre Atlantique



Paul CHAPEL,
1^{er} Adjoint, chargé des Affaires Générales
et du Personnel



Sylvie ROBINO,
Adjointe chargée des Affaires Sociales
et du Logement



Loïc HOUDOY,
Adjoint chargé de l'Éducation Jeunesse,
de la Culture, de la Communication
et de la Vie Citoyenne



Armelle MOREAU,
Adjointe chargée du Tourisme



Pascal LE JEAN,
Adjoint chargé des Finances
et du Développement Économique



Nadine ROUÉ,
Adjointe chargée des Animations
et de la Vie Associative



Jean-Luc SERVAIS,
Adjoint chargé de l'Aménagement
et de l'Urbanisme



Gérard MARCALBERT,
Conseiller délégué aux Travaux,
à la Propreté, à la Sécurité
et à l'Environnement



Michel DURAND,
Conseiller délégué à l'Urbanisme



Patrick LOTHODÉ,
Conseiller délégué à la Vie Sportive

Retrouvez la liste
de vos 27 représentants au Conseil municipal,
ainsi que leurs délégations, sur
www.carnac.fr



SOMMAIRE

	Edito en français et breton.....	p.3
	Vie municipale.....	p.4-8
	Dossier spécial PPRL.....	p.9-11
	Retour en images.....	p.12-13
	Forum.....	p.14
	État civil.....	p.15
	Agenda.....	p.16

VŒUX À LA POPULATION

Vous êtes tous cordialement invités
aux vœux du Maire, Olivier Lepick,
et du Conseil municipal,
le samedi 24 janvier à 11h
en salle du Ménéec.

Meilleurs
Vœux de Carnac
2015

C'EST EN LIGNE !

Retrouvez toutes les **délibérations**
des conseils municipaux sur
www.carnac.fr rubrique Vie municipale.



ÉDITO

Chères Carnacoises, Chers Carnacois,

Une nouvelle année s'achève. Une nouvelle année difficile pour notre pays et notre région marquée par une conjoncture économique nationale plus que morose et par la multiplication préoccupante des situations précaires pour nombre de nos concitoyens et de nos entreprises. Dans ce contexte délicat, auquel notre commune n'échappe pas (baisse importante des dotations de l'État au budget communal), Carnac dispose toutefois d'atouts non négligeables pour traverser cette crise : une attractivité jamais démentie, comme le prouve une saison estivale globalement satisfaisante, un endettement communal faible et toujours décroissant, une fiscalité très raisonnable comparée à nos pairs, des finances saines, et surtout un territoire sublime dont les habitants ne cessent d'innover, d'entreprendre et de se battre malgré les difficultés. C'est bien dans cet esprit combatif que la municipalité entend entrer dans la nouvelle année.

Au cours des cinq années à venir, la commune de Carnac va investir massivement dans ses infrastructures et dans la qualité de vie de ses habitants comme nous nous y sommes engagés. L'investissement des collectivités territoriales, qui représente plus des deux tiers de l'investissement public national, est en effet fondamental au soutien des économies locales et à l'attractivité de nos territoires. Ainsi, lorsque la réglementation l'autorisera, la municipalité sollicitera en priorité les entreprises locales pour ses marchés publics, afin de protéger et de promouvoir l'emploi des hommes et des femmes de notre territoire, tout en ayant recours aux services, biens ou compétences disponibles dans notre environnement immédiat.

Nous vous ferons connaître lors des vœux, auxquels vous êtes bien sûr tous conviés, les détails de notre plan d'actions pour le mandat.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Olivier LEPICK
Maire de Carnac

Karnagadezed ker, Karnagiz ker,

Setu ur blezad nevez é achuiñ. Ur blezad hag a zo bet start evit hor bro hag hor c'hornad-bro, merket gant un enkadenn ekonomikel ouzhpenn chifus ha gant kresk nec'hus ar plegennoù diasur evit paot mat ag hor c'hengêriz hag hon embregerezhioù. En desped d'ar stad tener m'emañ an traoù, en hor c'humun just-evel er c'humunioù arall (digresk bras debarzhadurioù ar Stad e budjedoù ar gumun), he deus Karnag perzhioù mat ha n'int ket dister evit padout a-dal d'an enkadenn : ur gumun hag he deus desachet tud a-viskoazh, evel m'en diskouez disoc'hoù koulzad an hañv a zo bet brav a-walc'h a-vras, un dele dister hag a zalc'h da zigreskiñ, un delladurezh dereat-tre e-skoaz hini ar c'humunioù a-vent ganeomp, stad yac'h hon argant, ha dreist-holl ur c'hornad ag ar re gaerañ ma vez an dud bepred é ijiniñ traoù nevez, é embregiñ hag é stourm, en desped d'an diaezamantoù. Gant ar spered stourmus-se e faot d'an ti-kêr kroggiñ gant ar blezad nevez.

E-doug ar pemp blez-mañ 'za e vo kumun Karnag é postiñ ur bochad argant en danframmoù hag e kalite beviñ hec'h annezidi, evel m'hor boa prometet. Postadurioù ar strollegezhioù tiriadel, a sav da ouzhpenn an div drederann ag ar postadurioù publik broadel, a zo pouezus-bras evit roiñ harp d'an ekonomiezh lec'hel hag evit ma talc'ho hor c'hornadoù da zesa-chiñ tud. Setu perak, kentizh hag aotreet gant ar reolennoù, e vo galvet embregerezhioù ar c'hornad da gentañ-razh gant an ti-kêr evit e varc'hadoù publik. Er mod-se e vo gouarnet ha difennet implij gwazed ha maouezed hor c'hornad, ha graet gant servijoù, madoù ha barregezhioù a zo tro-ha-tro deomp.

Kentizh hag ar gouelioù dibenn-blez e c'hellot merkiñ, é sellet ouzh ar c'hinkladurioù Nedeleg da skouer, efedoù ar postadurioù evit an amzer-da-zonet, a vo lakaet da dalvout er mizioù hag er blezadoù-mañ 'za gant penn-kentañ al labourioù reneveziñ bras, ken er vourc'h, ken àr an aod hag àr ar maezoù.

Gouelioù dibenn-blez laouen a hetan deoc'h ha d'an holl re a zo karet ganeoc'h.

Olivier Lepick
Maer Karnag

EN ACTIONS



AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

Alors que le Gouvernement vient de prolonger l'échéance de mise en accessibilité des lieux publics - les bâtiments publics ont désormais jusqu'en 2021 pour être aux normes - la Municipalité a décidé de poursuivre les efforts dans ce domaine et de mettre en place de nouvelles actions.

De nouveaux aménagements

Dans le bourg, les sanitaires publics, refaits début juillet, sont désormais accessibles aux personnes handicapées.

À la plage, la fréquentation du point accueil saisonnier handicapé ne cesse d'augmenter. Carnac reste la seule commune labellisée « Tourisme et handicap moteur auditif et mental » du Morbihan, et même de Bretagne.

À l'école publique des Korrigans, une rampe d'accès a été créée pour accéder à l'accueil de loisirs et à la maternelle et une signalétique au sol, avec bande blanche, a été réalisée de la porte d'entrée de la cour jusqu'à celle de la maternelle et du primaire.

À Terraqué, la banque d'accueil a été changée et le cheminement du Hall au point d'accueil permanent de la médiathèque amélioré par une bande de guidage au sol. Une réflexion sur la signalétique est actuellement menée au niveau régional. La responsable adjointe de l'établissement participe depuis juin 2014 à la question des pictogrammes dans la signalétique des bibliothèques.

Une journée de sensibilisation « Balade dans un autre monde »

Carnac, station balnéaire, Carnac et son bourg authentique, Carnac et ses Alignements... Mais Carnac et son accessibilité. À l'initiative de Françoise Le Pennec, membre de la liste Carnac à votre image, la Municipalité organisait le samedi 27 septembre dernier, un « petit rodéo sur quatre roues », sur deux demi-journées, pour sensibiliser élus et agents municipaux aux difficultés rencontrées au quotidien par les personnes à mobilité réduite. Objectifs : se mettre en situation de per-

sonnes handicapées ou d'accompagnateurs et mener à bien quelques petites courses simples comme « aller acheter son pain et son journal ».

Au total, près d'une dizaine d'agents et une quinzaine d'élus ont répondu présents à cette journée basée sur le volontariat. Cette expérience a permis de recenser les actions à mener et de sensibiliser chacun à la nécessité de faciliter le quotidien en tant que citoyens (ex : se garer correctement). Souhaitons que cette action contribue au changement des mentalités.

Face au succès de cette première journée, une action de sensibilisation sera menée, en direction du grand public, à l'occasion de la Journée Nationale du Tourisme et du Handicap les 28 et/ou 29 mars prochains.

Une taxe d'habitation en baisse pour les personnes en situation de handicap ou invalides

Lors du Conseil municipal, du vendredi 25 septembre dernier, la Municipalité a voté une délibération en faveur des personnes handicapées ou invalides, permettant l'abattement spécial de 10 % à la base de la taxe d'habitation. Cette délibération a été votée à l'unanimité. **Les personnes concernées doivent adresser une déclaration comportant tous les éléments justifiant de leur situation ou de l'hébergement de personnes dans ce cas avant le 1^{er} janvier 2015.**

Un partenariat étroit Terraqué / ESAT La Chartreuse

La médiathèque de Carnac fait appel au personnel de l'Établissement médico-social, l'ESAT de la Chartreuse, pour l'équipement des livres. Dix ouvriers de l'atelier conditionnent et préparent ainsi les documents. Grâce à ce partenariat, l'ESAT a pu ouvrir un nouvel atelier et développer de nouvelles actions avec d'autres médiathèques. ■



BIEN VIEILLIR DANS MA COMMUNE

À l'initiative du C.C.A.S. de Carnac et de l'association de Téléassistance Présence Verte, une journée d'échanges et de débats sur le « bien vieillir dans sa commune » a permis à celles et ceux qui se rencontrent peu de définir ensemble leur conception du « Bien vieillir ». Carnac est une commune attractive dans laquelle de nombreux résidents secondaires deviennent des résidents principaux à la retraite. Cependant, les logements sont souvent inadaptés car conçus pour une occupation temporaire et estivale (plusieurs niveaux, isolation insuffisante etc). Ces personnes retraitées se retrouvent alors bien souvent isolées dans des quartiers conçus pour les



vacances, avec peu de proches à proximité. Les besoins de ces nouveaux résidents sont donc spécifiques. C'est de ce constat qu'est née cette journée thématique qui s'est déroulée en deux temps : une matinée de conférence animée par Hervé Petit, psychosociologue, et un après-midi sous forme d'ateliers thématiques. ■



À l'occasion de la « Semaine du Goût », les élèves des établissements scolaires de Carnac ont découvert au restaurant scolaire « La Table du Globe-Trotteur » pour les mettre en appétit. Quatre pays étaient à l'honneur avec des menus aux saveurs inhabituelles : Espagne, Italie, Allemagne et Angleterre. Les équipes du restaurant scolaire et les animateurs du P.E.J. (Pôle Education Jeunesse) ont participé à cette animation en arborant les costumes des pays choisis.



Via le réseau Sensation Bretagne et Baie de Quiberon et ses Iles, l'Office de tourisme participe à de nombreux salons touristiques nationaux et européens afin de promouvoir la station avant les premières réservations.



Pour la deuxième année, le Lion's Club de Carnac - La Trinité-sur-Mer Baie de Quiberon a organisé une Journée Citoyenne à Carnac en direction d'une cinquantaine d'élèves scolarisés en classe de CM2 dans les écoles publique et privée de la commune. Reçus en mairie par plusieurs élus et agents communaux, les élèves ont découvert le fonctionnement de notre commune.



Les communes de Plouharnel, Carnac et la Trinité-sur-Mer se sont regroupées pour proposer un programme commun afin de récolter des fonds pour le téléthon. Le contrat avec l'AFM Téléthon est signé par Plouharnel pour le compte des 3 communes. Eliane Gouhier demeure cependant la référente pour Carnac. De nombreuses actions ont été organisées : dictée, vente de porcelaine, course à pied et repas médiéval.

Vie municipale



Du mobilier urbain homogène & modernisé

Pour redonner une nouvelle identité visuelle à Carnac, les services de la ville ont entrepris **la rénovation et la remise en peinture de l'ensemble du mobilier urbain** : candélabres, croix de Saint-André, potelets peints, bancs, racks à vélos et panneaux de signalisation. Désormais gris anthracite, une couleur sobre et élégante, le mobilier va être ainsi plus homogène.

C'est ainsi près de 80 % du mobilier de la commune qui sera remis à neuf avant la saison 2015.



L'enceinte du stade du Ménék fait peau neuve

Les services techniques de la ville ont procédé **au remplacement des clôtures d'enceinte du stade du Ménék** qui sera ainsi intégralement clos. Afin de finaliser l'aménagement, **de nouvelles plantations vont être également réalisées** dans le cadre de la politique de l'arbre qui prévoit par ailleurs que tout arbre abattu doit être remplacé.



Réfection des sanitaires publics avant la saison

Consciente de la nécessité d'entreprendre des travaux de rénovation des sanitaires publics, la municipalité s'est engagée dans un **programme pluriannuel sur 3 ans** visant à opérer une réfection progressive de l'ensemble du parc. Après les **toilettes du bourg, ceux face au Diana et au Britannia ont été réhabilités.**



Des travaux de voirie en campagne

La commune a défini un **programme de travaux de voirie en campagne** qui a débuté dès le dernier trimestre 2014 et qui se poursuivra sur l'ensemble du territoire communal. Plusieurs villages de Carnac sont concernés : les secteurs de Kérogile, Kerléar, Kergrim, Route du Hahon, Chemin de Kergouellec, Chemin des Marais et Parking Bellevue.





Un groupe d'élus du Conseil Intercommunal des Jeunes encadré par deux élus et le Pôle Education Jeunesse s'est rendu à Paris. Ils ont visité l'Hôtel de Lassay puis l'Assemblée nationale. En découvrant cet environnement du Pouvoir législatif, ils ont ainsi été sensibilisés à la représentation nationale dans cette Chambre composée de 577 Députés. Avant leur séjour ils avaient invité Philippe Le Ray, à qui ils avaient posé de nombreuses questions sur son mandat de député de notre circonscription.

VERS LA FIN DU RECOURS AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Soucieuse de préserver la qualité environnementale du territoire, la municipalité souhaite supprimer l'usage de produits phytosanitaires dans l'entretien des massifs et des espaces verts du domaine public. Pour l'instant, elle reste contrainte par les engagements pris, dans le cadre de marchés publics, auprès d'entreprises fournissant des produits phytosanitaires. **En attendant la fin de ces contrats, elle met à profit ce temps pour étudier puis choisir les procédés naturels les plus efficaces pour le territoire en matière d'entretien des espaces verts.**



AQTA : le rôle d'Olivier Lepick et de Monique Thomas

Olivier Lepick, maire de la commune de Carnac est membre du Conseil Communautaire aux côtés de Monique Thomas, 7^e Vice-Présidente de « Auray Quiberon Terre Atlantique » (AQTA) et conseillère municipale de Carnac. Hervé Le Donnant, conseiller municipal, est nommé suppléant. Les élus carnacois participent activement aux réunions du Conseil Communautaire composé de 56 élus des 24 communes représentant 86 000 habitants. Ils participent à la réflexion globale sur la politique à mener au sein d'AQTA. Par ailleurs, 4 conseillers municipaux siègeront aux commissions de cet établissement public intercommunal. Pour répondre aux enjeux du territoire et pour conduire les actions que les communes seules ne peuvent proposer, l'ensemble des élus, après les réunions des commissions, décideront de réaliser des équipements d'intérêt communautaire et d'offrir des services à la population.

Circulations douces

Le groupe constitué et le service environnement travaillent activement sur quatre objectifs principaux : effectuer le balisage des circuits existants (chemin de messe de St Colmban, Circuit des alignements, circuit des marais, circuit du Tro Braz) en vue de leur inscription au PDIPR, définir des voies cyclables entre les différents centres de vie de la commune, poursuivre la dynamique de projets et d'entretiens des chemins, créer du lien entre Carnac et les communes voisines pour un cheminement cohérent (Plouharnel, La Trinité-sur-Mer, Crach).



OUVERTURE DES POINTS D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

Afin d'offrir aux vacanciers un accueil touristique adapté toute l'année, les points d'informations touristiques ouvriront désormais leurs portes pendant la période hivernale.

- Au bourg, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30.
- À la plage, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le samedi de 14h à 17h.



Aubade du Bagad

Reportage du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) et clip vidéo de l'accueil de loisirs.



Discours du Maire, Olivier Lepick, entouré, de droite à gauche, du Député, Philippe Le Ray, de la présidente de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, Annick Guillou-Moinard, de Gérard Pierre, Conseiller général, du Président de Liberty Breizh Memory Group, François Cailloce, et du Sous-Préfet de Lorient, Jean-François Treffel.



Discours de Marion, Marc et Laura Servais.

COMMÉMORATION DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

FORTE MOBILISATION POUR QUE LE DEVOIR DE MÉMOIRE PERDURE

Nombre d'acteurs ont participé aux différents rendez-vous (deux commémorations, deux conférences, plusieurs expositions) programmés sur la commune pour commémorer le Centenaire de la Grande Guerre ; l'objectif étant de **faire perdurer le devoir de mémoire, de générations en générations, afin d'œuvrer, au quotidien, à la préservation de la Paix.** Voici quelques photos de la cérémonie du 8 novembre dernier à laquelle pas moins de **250 à 300 personnes** ont répondu présentes.

La Municipalité remercie l'ensemble des participants à cette journée.



« Lettre à un poilu », de M. Poudelet, entonnée par les élèves de CE2-CM1-CM2 des écoles publique et privée de Carnac.



Créations artistiques des élèves des écoles publique et privée de la commune et des Troisièmes du collège des Korrigans.



« Le soldat » de Florent Pagny, entonnée par les élèves des chorales des collèges public et privé de Carnac.



Exposition sur des régiments du Morbihan dans la Grande Guerre de l'association LBMG, en partenariat avec l'ONACVG.

Revivez cette commémoration en vidéo sur www.carnac.fr



PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

QU'EST-CE QU'UN PPRL ?

Les franges du littoral sont des zones très fréquentées qui se sont fortement urbanisées au cours des dernières décennies. Afin de limiter la vulnérabilité des populations face aux risques maritimes, l'Etat a identifié les secteurs les plus exposés. Un schéma départemental des risques littoraux dressant la liste des communes concernées par l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) a donc été arrêté.

Une procédure règlementaire

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) est un document **élaboré par l'Etat et piloté par le Préfet**. Il vise à encadrer le développement urbain dans les zones les plus exposées aux risques de submersion marine.

L'objectif est de limiter la vulnérabilité de ces secteurs par une réglementation qui va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous conditions.

Le PPRL est une **servitude d'utilité publique**. Il s'impose à tous (particuliers, entreprises, collectivités, Etat, etc.) et trouvera sa traduction à travers le Plan Local d'Urbanisme (PLU) auquel il sera annexé.

Les plans de prévention des risques existent depuis la fin des années 80 mais les Plans de Prévention des Risques LITTORAUX ont été mis en place suite aux conséquences de la tempête Xynthia. Ils sont encadrés par la circulaire du **27 juillet 2011** qui impose le contenu, les conditions d'élaboration ainsi que le calendrier de la procédure. L'étude visant à déterminer la submersion marine suit donc une méthodologie précise et commune à tous les Plans de Prévention des Risques Littoraux.

**UN OUTIL DE
PRÉVENTION
ET NON DE
PROTECTION**

.....

**UNE PARTICULARITÉ
CARNACOISE**

Élaboré en général sur de vastes territoires suivant le découpage du littoral, les plans de prévention concernent plusieurs communes. Carnac est l'une des seules communes à bénéficier de son propre PPRL dont le périmètre se trouve sur le secteur des plages.



La mesure du risque

Suivie par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), l'étude doit prendre en compte un certain nombre d'éléments qui sont modélisés.

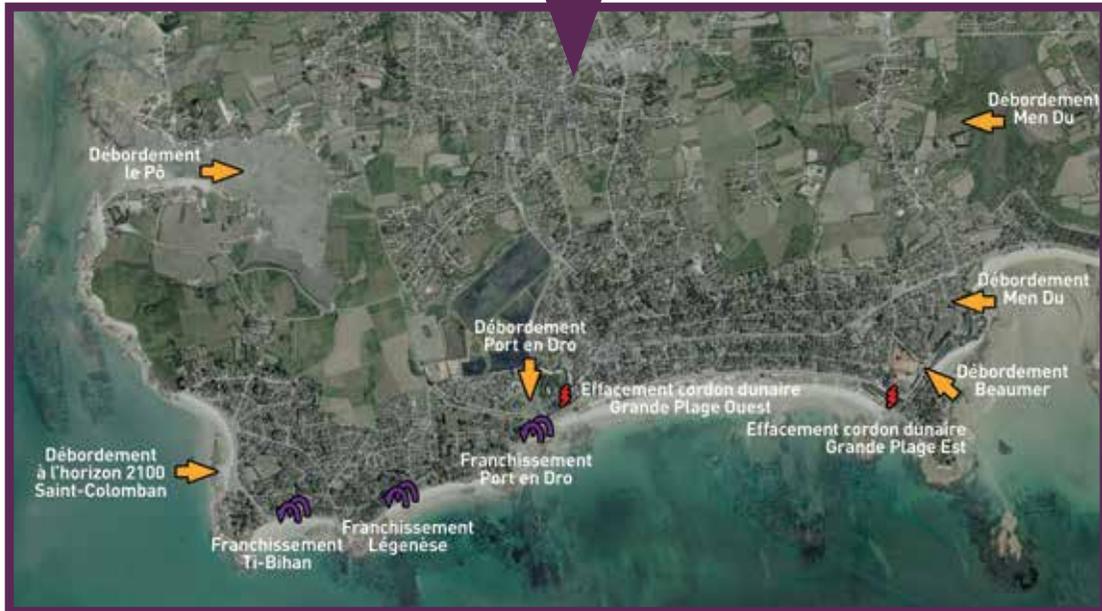
1) La définition de l'évènement de référence

Par le biais d'une analyse croisée de plusieurs paramètres dont le niveau marin le plus haut, un évènement théorique est déterminé. C'est lui qui sert de référence pour mesurer le risque de submersion sur le territoire même si historiquement la commune n'a jamais connu d'évènement d'un tel niveau de gravité.

2) L'identification du phénomène de submersion

Les facteurs de la submersion : coefficients de marée, pression atmosphérique, sens du vent, houle, etc., sont intégrés à l'étude. Trois phénomènes de submersion peuvent se produire :

- **Le débordement** : passage de l'eau au-dessus d'un muret ou d'une digue.
- **Le franchissement** : projections d'eau de mer entraînées par la houle.
- **La défaillance** : rupture de digue, de cordon dunaire par érosion interne. On parle ici de « brèche » et d'effacement du cordon dunaire.



3) La détermination de l'aléa

L'aléa correspond à la simulation des phénomènes de submersion. La réglementation définit 4 classes d'aléa (faible, moyen, fort et très fort) qui résultent du croisement de la hauteur et de la vitesse d'écoulement de l'eau.

4) La définition des enjeux soumis à cet aléa

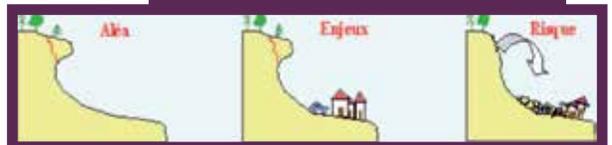
Afin de mieux appréhender le risque, l'usage des terrains concernés par un aléa est identifié (habitation, commerce, service, espaces naturel ou agricole). Plus le territoire est occupé plus les enjeux sont importants et plus l'évaluation du risque est forte.

5) La définition d'un zonage et l'écriture d'un règlement

Le risque est ensuite traduit par un zonage réglementaire qui définit la constructibilité d'un terrain. En fonction de l'aléa, la construction ou l'extension d'un bâtiment peut être interdite (très fort et fort) ou soumise à des prescriptions particulières (moyen et faible).

La procédure d'élaboration d'un PPRL est lourde et complexe. Dans l'attente de ce document, l'Etat transmet aux communes une carte dite des « zones basses ». Construite uniquement à partir de la topographie des lieux, cette dernière sert de support à l'instruction des autorisations d'urbanisme (déclaration préalable et permis de construire).

**LE CROISEMENT
ALÉA-ENJEUX
DÉBOUCHE
SUR UN ZONAGE
RÉGLEMENTAIRE**



**LA CARTE DES ZONES
BASSES DE CARNAC**



Les étapes incontournables du PPRL

Le calendrier est fixé par le Préfet qui doit approuver le PPRL dans un délai de trois ans à compter de sa prescription.

- Constitution d'un comité de pilotage (COFIL) comprenant les services de l'Etat, mais aussi 9 élus de la commune et des associations locales (Amis de Carnac, Union Commerciale de Carnac, Amis du Littoral carnaçois et Carnac Marnage). La concertation est une obligation réglementaire. Elle doit accompagner les grandes étapes d'élaboration du dossier.
- Arrêté préfectoral de prescription du PPRL.
- Détermination de l'aléa de submersion marine.
- Transmission du dossier complet du PPRL (note de présentation, carte d'aléa, analyse des enjeux, zonage réglementaire) pour avis à la commune qui a deux mois pour formuler ses remarques.
- Consultation des habitants par enquête publique pendant 1 mois.
- Conclusions du commissaire enquêteur dans un délai d'un mois.
- Approbation du PPRL par le Préfet.

OÙ EN EST-ON ?

Un délai supplémentaire de 6 mois accordé

Une forte mobilisation des élus

La dernière réunion de concertation (COFIL) ayant eu lieu en mars 2013, la municipalité a dès son arrivée en avril 2014 saisi le Préfet sur ce dossier. Ce dernier ayant prolongé la procédure de 6 mois, ce temps supplémentaire est mis à profit pour compléter, affiner les analyses de l'Etat en prenant l'appui de cabinets spécialisés.

Une écoute de la commune

La concertation et l'association des représentants de la commune de Carnac est un préalable obligatoire à l'élaboration des PPRL. Elle permet d'apporter des précisions pour une réelle prise en compte des particularités locales. L'idée majeure de ces échanges est d'être au plus près de la réalité du territoire afin d'aboutir à une juste évaluation du risque. Comme le précise le Maire Olivier Lepick, « la construction d'un PPRL est le fruit d'un travail commun et non le résultat d'une approche unilatérale. Nous devons être co-constructeurs de ce document qui va fortement conditionner le développement de notre commune ». C'est dans ce contexte que la commune a engagé des études complémentaires :

- **Accompagnement technique par un bureau d'études spécialisé (ARTELIA)**

Objectif :

Compléter les analyses du cabinet DHI (en charge de l'étude suivie par la DDTM) afin d'être au plus près de la réalité de notre territoire.

Deux points de discussion ont été retenus lors du COFIL du 24 octobre dernier. DHI et ARTELIA doivent maintenant croiser leurs résultats :

1. Des mesures topographiques seront précisées.
2. L'existence d'une « brèche » sur le cordon dunaire à Port en Dro envisagée par l'étude des aléas doit être étudiée à nouveau.

- **Étude économique CIBLES ET STRATEGIES**

Objectifs :

1. **Apporter des compléments à la carte des enjeux présentée en COFIL le 24 octobre 2014**
2. **Permettre d'intégrer dans le rapport de présentation du PPRL la spécificité du centre urbain dense de Carnac Plage au regard de son poids**

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Fin 2011

13 décembre 2011

En cours

Mi-janvier 2015

Mi-mars 2015

Avril 2015

Mai 2015

Mi-juin 2015

économique dans le projet de développement de la commune mais aussi d'AQTA et du département.

Il ne s'agit pas de nier le risque ou de le diminuer mais il est essentiel que le PPRL soit adapté aux particularités de notre territoire. Une surévaluation du risque pourrait entraîner une paralysie du territoire qui ne protégerait pas davantage la population. Le PPRL reste un outil de prévention.

En parallèle à la mise en place de ce Plan de Prévention des Risques Littoraux, la commune est en cours d'élaboration de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui sera prochainement finalisé. Outil d'aide à la gestion de crise, ce document permet au maire d'assurer l'information, la prévention et d'organiser la protection, la mise en sécurité de la population en cas d'évènement majeur. Il vous sera présenté dans un prochain numéro du magazine municipal.

Retrouvez l'interview d'Olivier Lepick à Tébésud sur le site internet de la commune www.carnac.fr. ■

Retour en images

Les amateurs de randonnées ont pu découvrir l'histoire de la création de Carnac-Plage et de ses premières villas grâce aux Amis de Carnac. D'autres sont partis à la découverte du patrimoine local et mégalithique à l'occasion du circuit des fontaines et des mégalithes organisé par le Foyer Laïque.



Près de 300 passionnés propriétaires de véhicules anciens et d'automobiles de collection avaient choisi Carnac pour faire escale au Casino Barrière à l'occasion de la « Ronde d'Automne » organisée par l'Association Bretonne de Véhicules Anciens (ABVA).



Danseuses, danseurs et couples de sonneurs de binious koz et braz ont activement participé au concours Kas abarh, organisé par l'association Mein Mor Ha Lann. Le succès de ce rendez-vous d'Un Automne Autrement grandit d'année en année, avec en 2014, un record de fréquentation enregistrée de 350 personnes. Le Bal breton a rassemblé une cinquantaine d'enfants heureux d'apprendre de nombreux pas de danses en compagnie de Maëla Pevin, de la Kevrenn Alré.



Aux Journées Européennes du Patrimoine, le Musée de Préhistoire a choisi de mettre un coup de projecteur sur les anneaux en pierre qui sont considérés en Bretagne comme les objets les plus anciens de la période du Néolithique. En parallèle, le public a pu également découvrir des anneaux récents en provenance du Mali et présentés pour la première fois en France. Ce sont 765 visiteurs qui ont ainsi participé à ces journées.



Insignes honorifiques ou armes symboles du statut de guerrier, les flèches travaillées avec précision à la fin du Néolithique ont fait l'objet de l'une des sept conférences des Amis du Musée servant à alimenter la compréhension des sociétés passées.



Histoire de se faire (un peu) peur... et de fêter dignement Halloween l'Office de tourisme a invité petits et grands à une balade déguisée. Tous se sont prêtés au jeu pour un rendez-vous réussi.



La 4^e étape du championnat de France Funboard Tour AFF 2014 était organisée conjointement par le Yacht-Club de Carnac, l'association Française de Funboard et la Fédération Française de Voile. Les conditions météorologiques exceptionnelles de cette finale de rêve ont comblé les 53 finalistes slalomeurs qui ont affronté un vent à plus de 20 nœuds. La carnaoise championne du monde Delphine Cousin, titrée en 2013, et en 2014 à Nouméa depuis le 23 novembre, n'a pas manqué de briller à domicile en décrochant le Grand Chelem : 10 régates, 10 victoires. Avec un retard de points à la première étape de La Ciotat, elle termine 3^e au classement général. Chez les hommes, Antoine Questel a régné en maître à Carnac. Il se classe second au général.



Grâce à leurs victoires successives aux rencontres de l'automne en Bretagne et Normandie, les pétanqueurs carnaois sont heureux d'accéder à la Nationale 2 du championnat de France des clubs. Cette association sportive fait de plus en plus parler d'elle dans l'Hexagone.



Dañs Tradi'Breizh a accueilli plus de 100 danseurs venus se former aux danses choisies dans le répertoire traditionnel breton. Cette soirée d'Un Automne Autrement, organisée avec le concours de l'association Mein Mor Ha Lann et animée par Morvan Jégou, a permis au public d'acquérir les bases de différentes suites, rondes, gavottes, ridées et kas abarh.



Parmi les pièces de théâtre présentées cet automne figuraient : « La nuit de Valogne » par la compagnie des Mégolithes, et « Le Libertin » par la troupe du Manoïr de St-Avé invitée du Foyer Laïque dans le cadre du centenaire de l'association. La création des costumes pour « La nuit de Valogne », la conception des décors, le travail des comédiens et le plaisir de jouer, sont les ingrédients de l'activité de la troupe des « Mégolithes » depuis un an. Le public a répondu présent.



Première édition réussie de la Fête des Vins et des Produits Gourmands organisée à la salle du Ménéac par les bénévoles du Rotary-Club du Pays d'Auray. Le choix judicieux des 23 producteurs exploitants, dont les récoltes sont vendues uniquement aux cavistes, a été apprécié par les 650 visiteurs. Les bénéfices des entrées serviront aux actions de solidarité et de soutien aux jeunes générations.



L'action familiale de vacances et le soutien au partenaire « Caritas Kaolack du Sénégal » sont les deux projets financés par le Secours Catholique du doyenné de Carnac-Belz-Quiberon lors de la braderie d'automne. Les visiteurs ont pu choisir parmi vêtements, livres, et matériel de puériculture au Centre interparoissial de Carnac Plage.



À l'occasion du concert de La Mal Coiffée organisé à Terraqué, l'espace culturel a ouvert ses portes pour parler des métiers liés au spectacle. Les élèves du collège St-Michel ont ainsi pu découvrir le métier de régisseur.

Carnac à votre image

Engagé dans un processus de réduction de son déficit, l'État français a décidé de baisser de 11 milliards le montant des dotations aux collectivités locales. À Carnac, ce sont près de 400 000 € en moins sur le prochain budget communal, soit une disparition de 4 % des recettes de la ville. Si on ajoute la diminution des recettes provenant du casino, ainsi que celle des droits de mutation (en raison d'un marché immobilier ralenti), ce sont plus de 600 000 € de recettes en moins. Dans ce contexte, des économies doivent nécessairement être faites pour ne pas impacter durablement notre capacité d'investissement, si importante pour renforcer le dynamisme de notre commune.

Dans le même temps, l'État poursuit son œuvre de décentralisation en confiant aux collectivités locales davantage de missions, et donc de dépenses. Ainsi, pour compenser l'absence de plus en plus longue des effectifs de gendarmerie sur la période estivale, la commune a dû renforcer les patrouilles nocturnes de la police municipale, afin d'assurer la sécurité et la tranquillité de ses habitants. Autre exemple significatif, la réforme des rythmes scolaires, imposée par l'Éducation nationale et dont le coût

est supporté aux trois quarts par la commune, sans certitude sur le maintien des subventions actuelles de l'État. La commune ne pouvant pas absorber conjointement une réduction de ses recettes et une augmentation de ses missions, la mutualisation des services à l'échelon intercommunal représente un des enjeux majeurs de notre mandat. Le transfert de certaines compétences communales au profit d'AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique) devrait nous permettre de réaliser des économies d'échelle, tout en préservant la qualité des services rendus aux habitants. Nous devons néanmoins être vigilants quant au choix des compétences qui seront transférées à l'intercommunalité. Aussi, pour être pleinement acteurs de cette nécessaire mutualisation, il est primordial que notre commune dispose d'une vice-présidence au sein d'AQTA, ce que nous avons d'ores et déjà obtenu, ainsi que d'une représentation suffisante au sein des différentes commissions intercommunales, ce qui constitue notre prochain objectif. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, d'agréables fêtes de fin d'année.

Carnac, un souffle nouveau

En cette fin d'année, nous sommes partagés entre satisfaction, réprobation et inquiétude.

Satisfaction de constater que la majorité municipale par la voix de l'Adjoint aux finances reconnaît enfin l'entière responsabilité de la hausse des impôts locaux qu'elle tentait d'imputer à l'Intercommunalité. Afin d'anticiper une baisse des recettes la plupart des 24 communes ont privilégié une politique d'économie de fonctionnement. Carnac a choisi la solution de facilité : augmenter les impôts.

Réprobation à l'annonce de la suppression d'une institution carnacoise : le repas des Anciens qui leur permet de se

retrouver dans une ambiance festive. Réprobation d'autant plus grande que cette décision a été prise à nouveau sans concertation préalable.

Inquiétude devant l'acharnement à faire reconnaître la bande littorale de Carnac comme « centre urbain » afin de préserver la constructibilité de quelques terrains de la plage au détriment de la protection des personnes. Un PPRL « juste et équilibré » c'est un PPRL qui respecte un ordre dans les priorités : d'abord la sauvegarde des populations ensuite la conformité à la «Loi» et enfin seulement la prise en compte du développement économique indispensable de la commune.

Ensemble pour l'avenir de Carnac

La taxe d'habitation 2014 est déroutante par sa présentation. Le taux communal 2014 doit être comparé à 2010, année de référence. La part départementale est cumulée aujourd'hui avec l'intercommunalité. C'est une ponction énorme sur notre pouvoir d'achat d'environ 600.000 € : une hausse injustifiée de l'impôt communal de 24,8 % ! Nous avons voté contre.

Il est regrettable que les colis et le traditionnel repas de nos aînés soient supprimés sans concertation. Grave erreur de convivialité, d'incompréhension, voire d'exclusion sociale ! Un Noël au rabais ! Nous aurions voté contre.

Quand les grands travaux vont-ils être mis en œuvre ?

Cela vous sera annoncé pendant les vœux du maire ! soit 10 mois après son élection. Que dire du PPRL, du Super U ? La déception est grande, à la hauteur des promesses non tenues !

Les finances communales posent problème : les recettes du Casino diminuent, la dotation de l'état et les droits de mutation baissent. Prévoit-on de nouveaux impôts en 2015 ? Nous voterons contre.

Il fallait être prudent pendant la campagne électorale ! ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CARNAC vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une bonne année 2015.



LISTES ÉLECTORALES

Inscriptions **avant le 31 décembre 2014** en mairie auprès du Service élections, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. ■

SE FAIRE RECENSER À 16 ANS

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

À 16 ans, le recensement citoyen est **obligatoire**.

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement se fait directement **en mairie** ou **en ligne sur le site www.mon.service-public.fr**

Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Infos : service Etat Civil au 02 97 52 06 86

MARIAGES

- 19 sept. : Matthieu FILET & Emilie VIALON
- 27 sept. : Philippe BUHÉ & Lydwine ROBINO

DÉCÈS

- 21 septembre
Robert RIUS, 63 ans
- 22 septembre
Madeleine BRELET, veuve RONCO, 91 ans
- 23 septembre
Marie Antoinette MORVANT, veuve EZANNO, 94 ans
- 27 septembre
Aurélien LAFERTÉ, 34 ans
- 30 septembre
Alain ANGIER de LOHÉAC, 92 ans
- 5 octobre
Lucienne SAMSON, épouse PASCO, 82 ans
- 13 octobre
Bernard de GRIVEL PERRIGNY, 81 ans
- 14 octobre
Guy JEANNERET, 67 ans
- 16 octobre
Julia GOULIAS, veuve LE LAN, 93 ans
- 20 octobre
André LE BARON, 71 ans
- 20 octobre
Christophe RABRET, 52 ans
- 20 octobre
Germaine SANUDO, veuve ALLAIRE, 88 ans
- 20 octobre
Roger LE ROUZIC, 84 ans
- 29 octobre
Marcel LE PEUVÉDIC, 81 ans



NAISSANCES

- 25 septembre
4 novembre
- Amaël SOULÉ
Nina LEROU LEMOINE

UNE FIN D'ANNÉE LÉGENDAIRE À CARNAC

Après avoir distribué ses cadeaux à tous les enfants sages de la planète, en passant bien entendu par Carnac en bateau, le Père Noël viendra se reposer pour des vacances bien méritées dans notre commune à Carnac. Ses petits lutins, lui ont concocté un programme qui ne pourra que l'enchanter. Participez à ses côtés aux animations proposées et si vous êtes bien sages, vous pourrez même prendre une photo avec lui !

DU 24 AU 31 DÉCEMBRE

Liste non exhaustive, comprenant les rendez-vous ouverts à tous



• Jusqu'au 3 janvier

Exposition Forêt Wood à Terraqué. Elle reprend 20 illustrations originales de l'album « forêt-wood » qui recense plus d'une centaine d'arbres imaginaires, fantaisistes, drôles ou poétiques. Dans le cadre de cette exposition un **concours de dessin** est organisé : "Mon arbre ... je l'imagine".

• Jusqu'au 31 décembre

- **Concours d'enveloppes originales pour adresser ses vœux. Une surprise attend les gagnants.** Règlement intérieur à découvrir sur www.carnac.fr. Les enveloppes seront exposées à l'Office de tourisme du bourg.

- **En feuilletant l'ABCdaire de l'Hiver, plongez dans un univers onirique,** celui imaginé par les élèves carnacois aux côtés de l'artiste-peintre Erika Raïo. Office de tourisme du bourg.

- **Baladez-vous dans la « Forêt magique »** pour y résoudre, avec beaucoup de malice, les différentes énigmes. Si vous réussissez, vous obtiendrez le droit de déposer vos souhaits 2015 dans l'Arbre à Vœux ! Retrait du livret contenant les énigmes à l'Office de tourisme du bourg. Parcours libre.

- **Exposition de dessins d'enfants,** sous chapiteau, Place de la Mairie.

• Du 19 décembre au 3 janvier

- **De 9h30 à 19h30 : Marché de la Saint-Sylvestre.** Une quinzaine d'artistes vous proposent leurs créations. Par l'association Planète terre. Entrée libre. Salle des expositions. Marché fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

• Mercredi 24

16h30 : Goûter avec vin chaud et chocolat chaud servis au Yacht-Club en attendant l'arrivée du **Père-Noël par la mer.** Cette arrivée pourrait bien s'accompagner d'une **surprise pétillante...** mais uniquement si les enfants sont sages !

• Du 26 au 31 décembre

- **Mini-ferme** Place de la Mairie.
- **De 14h à 16h30 : balade en calèche** dans la Ville.

• Vendredi 26

- **14h30 : projection du dessin animé « Rox et Rouky » au Cinéma Rex.** Gratuit pour les enfants. 5€ par adulte accompagnant.

- **15h : atelier pour tous "Jeux de braise"** à partir de 8 ans. Musée de Préhistoire.

- **15h30 : parade de Noël** avec personnages déguisés. Départ du cinéma.

- **17h : goûter de Noël** au Casino Barrière.

• Samedi 27

- **15h30 : "Les contes de la Roche aux fées et autres Korrigans tapageurs".** Musée de Préhistoire.

- **16h : séance photo avec le Père Noël,** Office de tourisme du bourg.

- **à partir de 18h30 : tartiflette géante** par le comité de jumelage de Carnac-La Clusaz, suivie d'une **aubade du Bagad de Carnac (19h)** et du **concert de Penn Bihan (19h30).** Place de la Mairie.

• Dimanche 28

- **11h, 14h 30 et 17h :** déambulez et swinguez dans le bourg **avec la Fanfare du Vroom Style !** Par Ventilator.

- **16h : Paroles et musique sur le thème du « Petit Prince ».** Quatuor Les Essentielles. Eglise Saint-Cornély. Par l'Association Familiale Catholique de la Baie.

- **16h30 : séances photo avec le Père Noël** - Office de tourisme du bourg.

• Lundi 29

- **11h30 - 12h - 15h : Scopitone et Cie** présente "Ze Patrècathodics". Spectacle de marionnettes tout public à partir de 6 ans. Place de la Mairie.

- **15h : atelier "Friandises néolithiques"** à partir de 5 ans. Musée de Préhistoire.

- **15h : vente de crêpes bretonnes, produits bavarois, jus de fruits, vin et chocolat chauds.** Place de la Mairie. Par le comité de jumelage Carnac-Illertissen.

- **17h : chorales** avec "Les copains du Bord". Place de la Mairie.

- **19h Soirée bavaroise** animée par Charlotte et Ange, les sonneurs bretons Joël Paulo et Pierre Kergosien. Place de la Mairie.

• Mardi 30

- **15h30 et 18h :** dansez sur les rythmes de la **Capoeira** dans les rues de la Ville.

- **16h : remise des prix du concours "Forêt wood".** Terraqué.

- **17h : livre concert "Le voyage d'Hipollène"** - 5 € - Terraqué.

• Mercredi 31

- **11h et 14h30 :** déambulez et swinguez dans le bourg avec **la Fanfare du Vroom Style !** Par Ventilator.

- **16h : remise des prix du concours d'enveloppes** suivie d'un **vin chaud offert par la Ville** pour clôturer les animations. Place de la Mairie.